



Paris, le 24 août 2022

Trop de professionnels de santé se suicident chaque année : quelles solutions pour ne pas en arriver là ?

Prévention du suicide : les nouvelles initiatives présentées par l'association SPS

« *J'ai parfois eu des pensées suicidaires... On croit parfois que c'est la seule manière de les faire taire... Ces pensées qui nous font vivre un enfer* ». Dans sa chanson l'Enfer, le chanteur Stromae évoque clairement ses pensées suicidaires. L'écho des paroles résonne fort, jusqu'à toucher tous ceux, directement concernés ou non, qui les écoutent. Une façon bénéfique d'aborder le suicide, de lui donner de la visibilité, de briser le tabou qui l'entoure.

Encore aujourd'hui, la santé mentale et le suicide sont des aspects de santé publique dont on ne parle pas. Chaque année en France, plus de 9 000 personnes⁽¹⁾ mettent fin à leur vie. Mais combien de professionnels de la santé ? Peu abordent le sujet, encore moins les professionnels eux-mêmes. Or si l'on applique une règle simple de proportionnalité, cela donne le chiffre – énorme, démesuré – de trois professionnels de la santé qui se suicident tous les deux jours. Un chiffre encore probablement sous-estimé, la prévalence du suicide, chez les médecins notamment, étant deux fois plus élevée⁽²⁾ que dans la population générale.

Cette situation témoigne de la grande souffrance psychique des professionnels de la santé. Une situation intolérable. Tous ceux qui œuvrent au quotidien pour la santé des autres devraient pouvoir être pris en soin avant qu'il ne soit trop tard, protéger leur santé et leur propre mieux-être. Une prévention nécessaire pour eux-mêmes, bien sûr, mais aussi pour ceux qu'ils soignent, car bien soigner nécessite d'être en bonne santé psychologique. *In fine*, c'est toute la société qui est concernée par le problème de la santé mentale des soignants.

Pour ne pas en arriver là, des solutions existent. Comme le dispositif d'appel et d'accompagnement psychologique mis en œuvre par l'association SPS, ou les solutions proposées par d'autres structures engagées dans la prévention du suicide. Ce sont des outils précieux et indispensables que tous ceux dont la mission est d'accompagner les patients, de soigner la souffrance des autres, devraient connaître.

Pour sensibiliser sur le douloureux sujet du suicide, pour faire connaître la situation inacceptable des professionnels de santé en souffrance et les solutions de prévention, SPS lance sa nouvelle initiative :

Qui nous soignera quand les professionnels de santé ne seront plus là ?

Le mardi 30 août, l'association SPS organisera, à la Maison des Soignants*, une journée pour lancer sa campagne de communication sur la prévention du suicide : **Qui nous soignera quand les professionnels de santé ne seront plus là ?**

Cette journée sera l'occasion, pour SPS, d'établir un état des lieux sur le suicide des professionnels de la santé, et de faire part des solutions qui peuvent exister pour éviter le drame. **L'occasion aussi de diffuser, en avant-première, un film court sur la souffrance cachée des professionnels de santé et le risque suicidaire. Un film coup de poing destiné à faire bouger les lignes, briser les tabous et, in fine, prévenir le suicide des soignants.**

Réalisé par Marc Gibaja**, réalisateur et scénariste français, créateur de courts et longs-métrages, récompensé par plusieurs prix, le film met en scène trois professionnels de santé autour d'une patiente, joués par des comédiens engagés contre le suicide. Au cours d'une banale scène de consultation, les soignants finissent par avouer leur mal-être, et passent à l'acte. Une séquence courte de quelques secondes, et tout est dit, en apportant à la fin des moyens de prévention pour ne pas en arriver là.

Le risque suicidaire touche tous les professionnels du soin et déjà bien avant la crise sanitaire

D'après l'enquête « suicide et professionnels de santé » conçue par l'association SPS et réalisée en 2017⁽³⁾, 25% des personnes interrogées avaient déjà eu des idées suicidaires au cours de leur carrière professionnelle. Parmi eux, 25% exerçaient en ville et 39% en milieu rural.

En avril 2018, l'Ordre national des Infirmiers a publié que près de 10% des répondants avaient déjà eu des idées suicidaires⁽⁴⁾.

En 2021, l'Intersyndicale nationale des internes (Isni) a alerté sur la santé mentale dégradée des futurs médecins. **Le taux de suicide chez les internes est en effet évalué à un tous les 18 jours⁽⁵⁾.**

Déjà en 2017, 25% d'entre eux avaient des idées suicidaires durant leur cursus⁽⁶⁾. **Quant au taux de suicide, il est le triple de celui de la population générale du même âge**, selon l'estimation d'une enquête de 2019⁽⁷⁾.

Chez les **étudiants en médecine**, l'état de santé mentale est également préoccupant. Une enquête conduite en 2021⁽⁸⁾ par les associations étudiantes a retrouvé **des idées suicidaires chez près d'un jeune sur cinq.**

Par ailleurs, bien qu'il n'y ait pas de données fiables sur le nombre de suicides ou de tentatives de suicide de médecins hospitaliers, **les médecins du travail dans les hôpitaux sont les témoins d'une souffrance de plus en plus marquée des professionnels de santé.** Un chiffre alarmant ressort d'une enquête de la Société européenne de médecine d'urgence (Eusem) menée au début de l'année 2022 auprès de médecins et d'infirmiers : **près des deux-tiers des professionnels de l'urgence seraient en burn out⁽⁹⁾.**

Autre catégorie de professionnels de la santé à ne pas être épargnée par la souffrance psychique : **les vétérinaires⁽¹⁰⁾** qui présentent un risque de suicide deux à quatre fois plus élevé que la population générale, et deux fois plus grand que les professionnels de santé humaine.

Le recours au dispositif SPS pour une écoute, une orientation, un soutien

Malgré de nombreux préjugés et la crainte que suscite le suicide, il est possible de le prévenir.

Les dispositifs d'écoute, d'orientation et de soutien, comme celui mis en œuvre par l'association SPS, ont toute leur importance dans cette prévention, **en permettant d'identifier et de désamorcer la crise suicidaire, d'initier des actions appropriées pour éviter le passage à l'acte.**

À noter que les appels via le N° vert SPS : 0805 23 23 36 ou via l'application SPS (téléchargeable gratuitement) renvoient vers la seule plateforme ouverte 24/7, avec 100% de décrochés par des psychologues cliniciens formés. Ils sont gratuits, anonymes et confidentiels.

Au-delà de l'écoute, les psychologues réorientent vers le Réseau National du Risque Psycho-Social créé en 2018 par SPS, pour une prise en charge médico-psychologique si besoin.

Le dispositif d'appel et d'accompagnement psychologique SPS possède toutes les qualités qui permettent, à tout moment, de briser l'isolement et d'apporter du soutien, mais aussi de répondre rapidement et efficacement à la souffrance de ceux qui sont en grande situation d'urgence. Des qualités qui font de lui **un outil précieux et indispensable pour tous ceux dont la mission est de rassurer et d'accompagner les patients, de soigner la souffrance des autres.**

Il est ouvert uniquement à l'ensemble des professionnels de la santé et des étudiants, soit plus de 6 millions de personnes en France.

Dispositif SPS : le bilan en quelques chiffres

Depuis sa mise à disposition il y a six ans, le numéro vert SPS, accessible en composant le 0 805 23 23 36***, a reçu plus de 18 000 appels, dont près de 14 000 depuis la crise sanitaire.

De janvier à juin 2022, la plate-forme a reçu **plus de 3 000 appels**, soit près de 15 par jour, dont plus de 30% reçus la nuit et le week-end.

Sur l'ensemble des appels recueillis en 6 mois en 2022, plus de la moitié étaient classés de niveau 1 (« anxiété plus ou moins addiction »), mais **4 étaient de niveau 5 « risque de passage à l'acte imminent » et près de 100 de niveau 4 « idéations suicidaires »**. Parmi les 4 appels de très grande urgence, 2 émanaient d'étudiants, 2 de professionnels de la santé. Au total sur les deux dernières années, la plateforme a permis de répondre **à près de 500 appels de personnes à risque suicidaire** (imminence du passage à l'acte ou idées suicidaires). Grâce à elle, il a été possible d'adopter des comportements de soutien et de désamorçage de la crise suicidaire.

Près de 50% des appels ont fait l'objet d'une réorientation, et notamment **vers un psychologue en face à face (20%), le médecin traitant (10%)**, le psychiatre (8%) ou encore d'autres réseaux (Morphée, médecine du travail, médecine universitaire, associations, service social...).

À noter que les appels de niveaux 3 à 5 – « épuisement professionnel », « idéations suicidaires » et « risque de passage à l'acte imminent » – sont systématiquement réorientés **vers un médecin généraliste et un psychiatre.**

Ce dernier bilan d'activité de la plateforme d'appel SPS démontre bien **l'importance de la mise à disposition d'une telle structure d'écoute, d'orientation et de soutien des soignants en souffrance.**

Pour plus d'informations : <https://www.asso-sps.fr/prise-en-charge/psychologique/dispositif-sps>

Sources études et enquêtes

(1) Observatoire National du suicide – 4^e rapport, Juin 2020

(2) UFML – Syndicat

(3) Enquête « suicide et professionnels de santé » – Association SPS

(4) Étude publiée par L'Ordre des Infirmiers (auprès de 18 653 infirmier(e)s tous modes d'exercices confondus) du 30 mars au 7 avril 2018

(5) Communiqué de presse – 6 avril 2021 – ISNI

(6) Enquête santé mentale jeunes médecins – 2017 – ISNI

(7) Enquête sur la santé mentale des étudiants en médecine – Fondation Jean Jaurès

(8) Enquête santé mentale jeunes médecins – 2017 – ISNI

(9) « Burnout in emergency medicine professionals after 2 years of the COVID-19 pandemic: a threat to the healthcare system? » – EUSEM

(10) Enquête sur la santé au travail des vétérinaires – Université de Bourgogne-Franche-Comté, publiée en juin 2022

Autres Sources

* Maison des soignants, 4 rue de Traktir, Paris 16^e

** Prix du jury jeune et prix spécial du jury à Clermont-Ferrand, prix du scénario à Bruxelles, nominé aux César, etc. Créateur de *La Minute Blonde*, émission quotidienne diffusée au sein du Grand Journal de Canal+. Réalisateur du court-métrage *Confessions dans un bain* et du long-métrage *Ma vie n'est pas une comédie romantique*, avec Marie Gillain et Gilles Lellouche, sorti en 2007.

*** Le numéro vert SPS est également disponible via l'application Asso SPS, téléchargeable sur l'App Store et Google Play.

Autres dispositifs pour trouver aide et soutien (population générale)

> Tous les dispositifs sur ce lien de référence :

<https://www.psycom.org/sorienter/les-lignes-decoute/#soignants-et-professionnels-de-sante-62d4fb603784a>

> Soutiens spécial suicide

Les dispositifs recensés par le site du Ministère de la Santé et de la Prévention :

<https://solidarites-sante.gouv.fr/prevention-en-sante/sante-mentale/la-prevention-du-suicide/>

En synthèse

> Le numéro national de prévention du suicide : 3114

> Autres ressources à distance

SOS Amitiés : 09 72 39 40 50

Suicide Écoute : 01 45 39 40 00

SOS Suicide Phénix : 01 40 44 46 45

Phare Enfants-Parents : 01 43 46 00 62

Spécifiquement pour les jeunes et étudiants :

Fil Santé Jeunes : 0 800 235 236

Nightline (selon les villes) :

<https://www.nightline.fr/services-decoute>

> Plateforme de prévention : <https://www.ditesjesuisla.fr/>

> Spécifiquement pour les professionnels de la santé et des étudiants :

Association SPS : 0 805 23 23 36



L'association Soins aux Professionnels de la Santé (SPS) a pour origine le rassemblement d'un groupe d'experts souhaitant partager et défendre la santé des professionnels de la santé. Créée en novembre 2015, SPS est une association nationale reconnue d'intérêt général :

- qui vient en aide aux professionnels de la santé et aux étudiants en souffrance ;
- et qui agit en prévention pour le mieux-être.

SPS réalise des enquêtes, met en œuvre des actions et développe des outils innovants pour améliorer la qualité de vie des professionnels de la santé et des étudiants, prévenir et protéger leur santé, optimiser leur activité.

Plus d'informations : www.asso-sps.fr